



Règlement Intérieur MUSCULATION

Bienvenue chez GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR, nous sommes ravis de vous accueillir. Notre objectif est que tout le monde puisse faire du sport en toute sécurité, dans un environnement agréable. Afin de garantir que tous les membres se sentent bienvenus dans notre établissement, nous respectons le règlement intérieur général du club et les particularités suivantes pour la salle de musculation :

ENSEMBLE, NOUS GARDONS LE CLUB PROPRE ET SAIN

- Le port de chaussures de sport fermées (propres et utilisées exclusivement pour la pratique de la discipline) et de vêtements de sport appropriés est obligatoire (**Pas de claquettes ou de sandales**).
- Placez votre serviette (obligatoire) sur l'appareil ou le tapis que vous utilisez puis, pour l'hygiène de tous, nettoyez l'appareil avec les produits désinfectants mis à votre disposition. **Il est rappelé que toute personne souhaitant s'entraîner sans serviette se verra refuser l'accès aux installations.**
- Nourriture et les récipients non refermables ne sont pas autorisés dans les espaces d'entraînement.
- Il est interdit de fumer, de faire usage et/ou de distribuer des substances illicites et dopantes dans le club.
- Les animaux ne sont pas admis au club, hormis les chiens d'assistance.
- Des vestiaires sont mis à votre disposition lors de votre entraînement afin d'y déposer vos affaires

NOUS RESPECTONS LA VIE PRIVÉE ET LA TRANQUILLITÉ DES AUTRES PERSONNES

- L'utilisation d'appareils mobiles fait partie intégrante de notre société. Dans les espaces d'entraînement, il n'est pas permis de téléphoner et de prendre des photos ou des films portant atteinte à la vie privée des personnes présentes.
- Ne laissez pas tomber le matériel bruyamment, limitez les bruits de toutes sortes ainsi que le niveau sonore de votre musique.
- La violence verbale et/ou physique n'est pas tolérée dans le club.
- Les gestes, harcèlement, et/ou relations intimes/sexuels ne sont pas tolérés dans le club.
- Laissez les appareils disponibles pour les autres si vous ne les utilisez pas de manière active.
- Le club est placé sous vidéo protection 24h/24 et 7j/7. Ces données sont placées sous la loi de la protection des données personnelles et archivées durant trente (30) jours.

NOUS VOULONS UN CLUB SÛR POUR CHACUN

- Il est obligatoire de présenter l'original du badge valide pour entrer dans le club.
- L'inscription d'un mineur n'est possible qu'à la double condition. Être âgé de 16 ans révolus et que les parents fournissent une autorisation dûment signée.
- Les instructions du personnel du GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR doivent être respectées et suivies. Le GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR est habilité, s'il a des motifs raisonnables de le faire, à refuser temporairement ou définitivement l'accès aux personne(s) qui ne respectent pas les conditions générales et le règlement intérieur.
- Assurez-vous de savoir comment utiliser les appareils et effectuer les exercices. Respectez vos limites et veillez à connaître ce dont vous êtes capable, éventuellement avec les conseils d'un spécialiste (médical). Vous êtes responsable de votre propre bien-être.

- N'utilisez un appareil que pour l'usage auquel il est destiné et, après l'exercice, éteignez l'appareil ou remettez le matériel à l'endroit prévu à cet effet.
- Les effets personnels non nécessaires à la pratique du sport tels que manteaux, sacs, casques etcetera, ne peuvent être emmenés dans les espaces d'entraînement, ils doivent être rangés dans les casiers. Nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur et d'utiliser les casiers pour ranger vos affaires. Les casiers sont vidés tous les jours, en cas de dommage ou de vol, le club ne pourra être tenu pour responsable.
- Après la douche, séchez-vous dans la zone humide du vestiaire pour éviter les chutes et les salissures inutiles dans les vestiaires. Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas autorisé de se raser dans les vestiaires.
- Les activités de vente et/ou de promotion ainsi que le coaching personnel ne sont pas autorisés sans l'accord préalable et écrit du GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR.

Le GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage et/ou de vol de vos objets personnels et/ou en cas de blessures corporelles survenues dans ou autour du club. Le GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR ne peut être tenu responsable en tant que tel. Le GAZELEC SPORTS COTE D'AZUR se réserve le droit de refuser l'accès (et activités apparentées) temporairement ou définitivement, à certaines personnes, pour des raisons qui le concernent, et d'annuler sur le champ tout contrat d'adhésion.

NOM :

Prénom :

Signature précédée de la mention manuscrite

Nice, le

« Lu et approuvé »

NB : exemplaire remis à chacune des parties